

À propos du Conseil national des jeunes ministres de l'environnement

Qu'est-ce que le Conseil national des jeunes ministres de l'environnement ?

Le Conseil national des jeunes ministres de l'environnement (Conseil) sera le fer de lance de la campagne [Sors de ta bulle](#), qui vise à mobiliser les jeunes québécoises et québécois de niveau secondaire envers l'enjeu des changements climatiques. Leaders dans leurs écoles, ils contribueront à déployer la campagne de mobilisation dans leur milieu. Lors du Sommet sur les changements climatiques 2017 (SJCC17) qui a eu lieu les 28 et 29 avril à l'Université Laval, 20 jeunes représentant 13 régions du Québec ont été élus sur ce conseil.

Régions représentées par le Conseil national des jeunes ministres de l'environnement

- Bas-Saint-Laurent (1 jeune)
- Capitale-Nationale (3 jeunes)
- Chaudière-Appalaches (1 jeune)
- Côte-Nord (1 jeune)
- Estrie (1 jeune)
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1 jeune)
- Lanaudière (1 jeune)
- Laurentides (2 jeunes)
- Mauricie (1 jeune)
- Montérégie (2 jeunes)
- Montréal (4 jeunes)
- Outaouais (1 jeune)
- Saguenay-Lac-Saint-Jean (1 jeune)

Mandat des jeunes ministres de l'environnement

De façon plus spécifique, voici le mandat confié aux jeunes ministres faisant partie de ce conseil :

- Être le porte-voix des jeunes de son école, de son milieu et de sa région.
- Participer de façon active aux rencontres du conseil.
- Donner son opinion sur une proposition de vaste campagne marketing dans les écoles secondaires du Québec incitant les jeunes à « sortir de leur bulle » (campagne qui se déploiera dans au moins 200 écoles secondaires au cours de l'année 2017-2018).
- Identifier et encourager les initiatives jeunesse liées aux changements climatiques dans son école, son milieu et sa région.
- Prendre une position de leadership et encourager d'autres jeunes à « sortir de leur bulle » pour s'attaquer positivement aux changements climatiques.

Pour mener à bien sa mission, chaque jeune ministre bénéficiera de l'appui de la Fondation Monique-Fitz-Back, organisatrice du SJCC17, et aura accès à un appui monétaire. Bref, les jeunes ministres auront tous les outils et l'accompagnement nécessaires à la réalisation de projets concrets.

À quoi s'engagent les jeunes ministres de l'environnement?

- À participer à deux ou trois rencontres nationales par année, dont une avant la fin de l'année scolaire 2016-2017, déplacements et nourriture payés;
- À maintenir une communication (courriel, médias sociaux, etc.) avec les porte-paroles de leur région, soit les autres jeunes de leur région qu'ils ont rencontré lors du SJCC17 ;
- À mobiliser des jeunes pour mettre en place des actions concrètes dans leur école ou leur région, en collaboration avec la Fondation Monique-Fitz-Back !